

Comité Fédéral des associations pour la langue et la culture régionales en Alsace et en Moselle.

AEPLAL/Association des élus d'Alsace pour la promotion de la langue et de la culture alsaciennes

ELTERN /Association de parents d'élèves d'Alsace

### ***PETITION POUR UN CHANGEMENT RAPIDE DE RECTEUR***

#### ***DANS L'ACADEMIE DE STRASBOURG***

#### **« Non Madame la Recteure, vous ne tuerez pas le bilinguisme en Alsace »**

L'Alsace, notamment en raison d'une maîtrise de plus en plus faible de notre langue régionale (dialectes et/ou allemand) par les nouvelles générations, est confrontée au déclin accéléré de son économie et à un accès plus difficile de ses jeunes à l'emploi en Suisse et en Allemagne et en France pour les postes exigeant la maîtrise de l'allemand.

Les autorités académiques n'ont pas pris la mesure de ce grave désastre économique. Au lieu de développer l'apprentissage efficace de l'allemand à raison de 12h par semaine en appliquant la parité horaire prévue au niveau national et par une convention Etat/Région/Départements, la Recteure\* freine la mise en œuvre d'une filière qui fait largement ses preuves depuis 30 ans dans plusieurs régions (Pays basque, Corse, Bretagne ... ) et tente de réduire le volume en allemand à 8 heures par semaine, voire moins.

Ce projet est la réédition des 6h d'allemand à l'école élémentaire menées de 1991 à 1997. Cette expérience malheureuse portant sur de nombreuses écoles a été abandonnée avec le constat d'un manque global d'efficacité et de pertinence.

Au lieu d'introduire des dispositifs hasardeux, il est important que l'Etat respecte strictement ses engagements contractuels : 12 à 13h effectives de et en langue allemande par semaine à tous les niveaux scolaires et le doublement entre 2007 et septembre 2013 des effectifs des sites bilingues à parité horaire du premier degré public.

En utilisant des arguments fallacieux, en décourageant élus et familles, la Recteure empêche la réalisation des objectifs conventionnels. Ce comportement est inadmissible car la Région et les deux Départements ont versé 21 millions d'euros à l'académie de Strasbourg.

Les signataires demandent aux pouvoirs publics de mettre fin, sans délai, aux fonctions d'une Recteure particulièrement peu respectueuse de l'Alsace et qui agit contre l'avenir et la prospérité de notre région.